

Conformément à l'article L213-2 du code de la route, votre auto école établira un contrat de formation suite à la réalisation d'une évaluation préalable dont les modalités sont exposées ci-après.

Il sera procédé à une évaluation de type **dynamique** d'une durée de 1heure. Il s'agira de d'évaluer les connaissances et les aptitudes de l'élève au volant du véhicule
Cette évaluation se déroulera sur une voie large et peu fréquentée, ainsi que sur un parcours bien adapté.

LE DEROULEMENT DE L'EVALUATION :

1) un entretien avec le candidat.

*recueil de renseignements d'ordre général

* on cherchera à connaître si le candidat possède ou non une expérience de la conduite

* répondre à un questionnaire concernant la connaissance du véhicule sur 4 sujets proposés (direction, boîte de vitesses,embrayage et freinage)

* évaluation des attitudes de l'élève vis à vis de l'apprentissage et de la sécurité à partir de 2 questions déterminées.

2) évaluer les habiletés du candidat

ces évaluations porteront sur 3 points :

- installation au poste de conduite
- départ et arrêt du véhicule
- manipulation du volant

3) évaluation de la compréhension et de la mémoire

ces capacités seront évaluées au cours des exercices concernant les habiletés

4) évaluation de la perception de l'élève

les capacités perceptives du candidat seront évaluées au cours d'exercices de conduite à allure normale.

L'élève n'utilise que le volant et les clignotants.

Il s'agira de percevoir son attention à la signalisation et aux autres usagers ;son utilisation du clignotant si nécessaire ; s'il est capable de détecter ce qu'il juge intéressant pour la conduite.

Sur ce trajet 4 points seront évalués

- trajectoire et gabarit
- capacité d'observation de l'environnement
- sens de l'orientation
- direction du regard

5) évaluation d'émotivité

Les réactions émotives seront observées pendant toute la durée de l'évaluation (réactions générales, crispations)

LE RESULTAT DE L'EVALUATION:

Votre formateur va procéder au calcul de votre résultat chiffré final à partir des données contenues sur la fiche d'évaluation.

A partir d'un barème dont dispose votre formateur une proposition d'une durée de formation vous sera proposée.